



Je veux me marier à 16 ans, mes parents ne veulent pas

Par **Sawsan16**, le **26/10/2017** à **03:30**

Bonjour,

Je suis une fille de 16 ans qui va avoir ses 17 ans en janvier et je voudrai me marier à un homme de 39 ans maintenant, sans tarder, mais mon père refuse absolument de me laisser me marier quel que soit l'homme, en prétextant que je suis trop jeune alors qu'il est le seul à penser ça et j'ai d'ailleurs reçu plus d'une dizaine de demande en mariage rien que cette été et je suis capable autant que n'importe quelle femme. Mon père ajoute qu'il ne me laissera me marier avec aucun homme de France, qu'aucun ne me mérite et qu'il me mariera en Arabie d'où je ne suis même pas originaire.

Cependant ma demande est : Que doit-je faire pour me marier maintenant avec cet homme de 39 ans qui me plaît et m'attire en tous points et avec qui je souhaite passer ma vie, sachant que mes parents ne sont pas d'accord et que si je n'ai pas d'aide de la justice pour me marier. Je fuirai à l'étranger, vers un pays qui me permettra de décider de ma vie ?

Cordialement et merci de vos réponses.

Par **Lag0**, le **26/10/2017** à **07:11**

Bonjour,

A 16 ans, vous recevez une dizaine de demande en mariage par été ???
C'est moi ou il y a un truc là !!!

Par **amajuris**, le **26/10/2017** à **09:25**

bonjour,
pour se marier en france, il faut avoir 18 ans révolus selon l'article 144 du code civil.
salutations

Par **Lag0**, le **26/10/2017** à **09:41**

Bonjour amatjuris,
Vous êtes sur du numéro d'article ?

En fait, c'est l'article 144

[citation]Article 144

Modifié par LOI n°2013-404 du 17 mai 2013 - art. 1

Le mariage ne peut être contracté avant dix-huit ans révolus.

[/citation]

Par **amajuris**, le **26/10/2017** à **09:52**

la main un peu lourde sur le clavier ce matin !